

République Française

ARRETE DU MAIRE
DELEGATION DE FONCTIONS
A
Monsieur BIANCAMARIA Fabien
Deuxième Adjoint au Maire.

Le Maire de VILLANOVA

Vu le procès verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur BIANCAMARIA Fabien au poste de deuxième Adjoint au Maire en date du 23 mai 2020 ;

Vu l'article L. 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Arrête
N° A.....02./2020

La délégation donnée à Monsieur BIANCAMARIA Fabien, deuxième Adjoint au Maire, concerne :

Article premier : la responsabilité des ressources humaines, de la formation du personnel, et de l'entretien professionnel annuel des agents.

Article 2 : dans le cadre de sa mission au niveau des ressources humaines ; la gestion des mesures d'hygiène et de sécurité, ainsi que l'évaluation des risques professionnels.

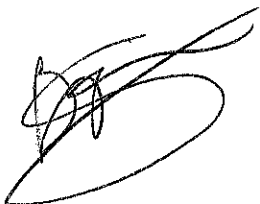
Article 3 : la gestion des affaires sanitaires sur l'ensemble du territoire de la commune.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'intéressé, à Monsieur le Préfet de la Corse du Sud.

Fait à Villanova, le 05/06/2020

Le deuxième Adjoint

BIANCAMARIA Fabien



Le Maire

Antoine VINCILEONI

